

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

## MONTEUR en INSTALLATIONS THERMIQUES

CAP  
MIT

### *Un métier de l'environnement porteur*

Le métier exige rigueur et bonne connaissance de la réglementation.

Lorsqu'un système est remplacé, les matériaux doivent être obligatoirement recensés et recyclés.

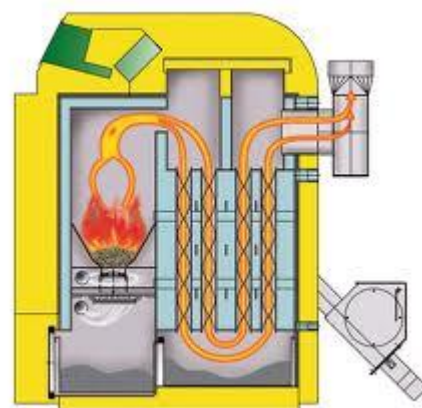
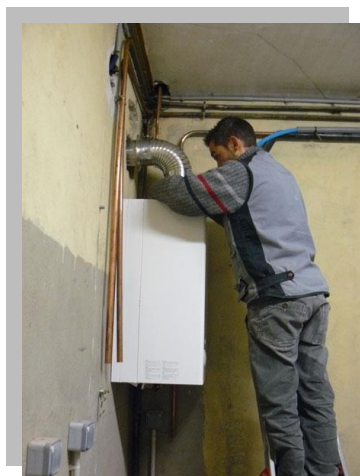
Les constructions neuves se doivent d'être moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement. Dans ce domaine à l'évolution très rapide, l'installateur thermique doit donc tenir à jour ses connaissances régulièrement, et savoir s'adapter. Mais le jeu en vaut la chandelle pour ceux qui souhaitent travailler vraiment pour l'environnement.

### Le métier

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier qualifié en installation de systèmes de chauffage pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics. Il en assure également l'entretien et la réparation. Il peut exercer plusieurs types d'activités :

- **montage** : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...), réalisation et pose du réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), raccordement aux appareils, installation et branchement des matériels électriques et de régulation ;
- **mise en service** : contrôle du fonctionnement de l'ensemble, réglages ;
- **information de l'utilisateur** : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation ;
- **maintenance** : changement d'une pièce, entretien courant et rénovation.

La formation permet d'acquérir une bonne autonomie professionnelle : lecture de plans, choix d'outillages, organisation du poste de travail, etc. Elle met aussi l'accent sur les règles de sécurité, le travail en équipe, la résolution méthodique des problèmes rencontrés.



## Formation

Le diplôme CAP Monteur en Installations Thermiques (diplôme de niveau 4) se prépare en 2 années de formation.

Au cours de ces 2 ans, l'apprenti passe 24 semaines au CFA et le reste du temps il est formé en entreprise afin de concilier formation théorique et formation pratique. Le rythme de l'alternance est d'une semaine au CFA suivie de deux semaines en entreprise.

## Débouchés / Poursuite d'études

Une fois ce CAP obtenu, vous pourrez poursuivre vos études en préparant :

- Un C.A.P. Monteur en Installations Sanitaires en 1 an (niveau 3)
- Un B.T.M. Installateur de Systèmes de Génie Climatique en 2 ans (Titre de la Chambre de Métiers, niveau 4)

## Rémunération

La formation par alternance en CAP Installateur Thermique donne droit à une rémunération comme suit :

	1ère année	2ème année
15/17 ans	40 % du SMIC	50 % du SMIC
18/20 ans	50 % du SMIC	60 % du SMIC
21 ans et plus	55 % du SMIC	65 % du SMIC

## Contacts & renseignements

Chambre de métiers  
d'Alsace - CMA  
Espace Européen de  
l'Entreprise  
30 avenue de l'Europe  
67300 SCHILTIGHEIM

☎03.88.19.55.81

C.O.P.F.I DU BAS RHIN  
10b rue Cerf Berr  
67038 STRASBOURG

☎03.88.37.09.09

Centre de Formation  
d'Apprentis  
Heinrich-Nessel  
123 rte de Strasbourg  
67504 HAGUENAU  
Cedex

☎03.88.53.20.18

